



Union des Villes et
Communes de Wallonie
asbl



Fédération des CPAS

Vos réf. :

Nos réf. : LV/JMR/cb/2017-33

Votre correspond. : Jean-Marc Rombeaux
081 24 06 54
jmr@uvcw.be

Annexe(s) : /

Monsieur Maxime Prévot
Vice-Président et Ministre des Travaux
publics, de la Santé, de l'Action sociale et
du Patrimoine
Rue des Célestines, 1
5000 Namur

Namur, le 30 mars 2017

A l'attention de Pascal Degailier, Conseiller

Monsieur le Vice-Président,
Monsieur le Ministre,

Concerne : *Eté solidaire*
Suppression du crédit de 400 000 euros

L'opération « Eté solidaire » permet aux communes, CPAS, sociétés de logement de service public d'engager des jeunes, durant les mois de juillet et d'août, pour réaliser des petits travaux dans leur environnement proche. Son objectif est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes et de rapprocher les générations, tout en procurant une première expérience de travail salarié.

Nous avons constaté que votre crédit de 400 000 euros pour ce dispositif a été supprimé. Renseignement pris auprès de vos collaborateurs, lors de la confection du budget 2017, vous avez décidé de mettre un terme à cette dépense facultative en vue de respecter la trajectoire budgétaire de la Région. Le crédit existant auprès du Ministre des Pouvoirs locaux, Pierre-Yves Dermagne, est quant à lui maintenu (600 000 euros).

Bien que les montants en jeu soient modestes, ce dispositif est bienvenu pour le public qui vient dans les CPAS et qui satisfait à ses conditions. C'est une porte qui se ferme à moitié pour lui. Nous le regrettons vivement.

Dans ce contexte, nous vous demandons de consentir à reconsidérer cette décision inopportune dans le cadre du prochain ajustement budgétaire.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Vice-Président, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération très distinguée.



Luc Vandormael,
Président